



DEMANDE DES BOURSES DU COLLEGE - CAMPAGNE 2024-2025 - DEMARCHES ET COUPON A RETOURNER

publié le 06/09/2024

Descriptif :

Démarches de demande de bourses du collège

A l'attention des parents d'élèves,

La campagne des BOURSES DES COLLEGES pour l'année scolaire 2024-2025 est ouverte.

Les responsables d'élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription ou réinscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024, et lors des rentrées scolaires suivantes grâce à la conservation de leur consentement dans la base Elèves. Les familles concernées n'auront alors aucune démarche à effectuer, ni à transmettre leur avis fiscal.

Les familles qui n'ont pas intégré le dispositif de l'étude automatique des droits à bourse et qui souhaitent bénéficier d'une bourse doivent déposer une demande de bourse en LIGNE.

- ▶ Le responsable financier qui percevra les bourses sera uniquement le parent qui effectue la demande de bourses et qui règle la facture de cantine.
- ▶ La date limite nationale de clôture de saisie est le 17 Octobre 2024.

DEMARCHES A SUIVRE :

▶ En fonction des ressources du foyer fiscal du parent déclarant, vous pouvez y prétendre. (cf. ci-joint bareme et montant des bourses nationales de collège

 [bareme_2024-2025](#) (PDF de 39.4 ko)

Un simulateur de bourse de collège permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire :

www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

▶ Vous devez faire votre demande en ligne par le portail Educonnect - Scolarité Services

>>> via le site du collège - rubrique Responsables légaux - icône Scolarité Services :

<https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e2s1>

Que vous ayez consenti à l'étude automatique, déposé ou une demande en ligne, **MERCI DE RETOURNER OBLIGATOIREMENT**, au secrétariat de gestion, le coupon-réponse du courrier ci-joint pour le 20 Septembre 2024.

 [coupon-reponse-demande-de-bourse-de-college-rentree-2024](#) (PDF de 235.6 ko)

POUR VOUS ACCOMPAGNER :

Flyer présentant la procédure de demande : <https://eduscol.education.fr/document/59619/download>

POUR TOUTES INFORMATIONS ou VOUS ACCOMPAGNER : CONTACTER LE SECRETARIAT DE

GESTION DU COLLEGE 05.46.02.83.43 ou mail : ce.0170387d@ac-poitiers.fr

► Un ordinateur est à votre disposition au collège et une aide technique peut vous être apportée pour vous accompagner pour cette demande.

La Direction Collège A. ALBERT - Saujon



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.